



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr. : générale  
13 avril 2010

Français  
Original : anglais



**Troisième réunion intergouvernementale et multipartite  
spéciale concernant la plateforme intergouvernementale  
scientifique et politique sur la biodiversité et les services  
écosystémiques**

Pusan, République de Corée, 7-11 juin 2010

**Ordre du jour provisoire annoté**

**Point 1 : Ouverture de la réunion**

1. La troisième réunion intergouvernementale et multipartite spéciale concernant la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques se tiendra à Pusan, République de Corée, du 17 au 11 juin 2010. La réunion sera ouverte le lundi 7 juin 2010 à 10 heures par le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

**Point 2 : Questions d'organisation**

2. Il est suggéré que le règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUE s'applique, mutatis mutandis, à la réunion. Les travaux se dérouleront conformément à la pratique établie à la première réunion, tenue à Putrajaya (Malaisie) du 10 au 12 novembre 2008.

**a) Élection du Bureau**

3. Sous réserve du règlement intérieur, un président et quatre vice-présidents seront élus parmi les représentants des gouvernements. Les vice-présidents prendront les dispositions nécessaires pour assurer les fonctions d'un rapporteur. Le principe d'une répartition géographique équitable entre les cinq régions des Nations Unies sera dûment observé lors de l'élection du Bureau.

**b) Adoption de l'ordre du jour**

4. Sous réserve du règlement intérieur, les participants souhaiteront peut-être adopter l'ordre du jour de la réunion, modifié au besoin, sur la base de l'ordre du jour provisoire paru sous la cote UNEP/IPBES/3/1.

**c) Organisation des travaux**

5. Il est proposé que les débats se déroulent en plénières. Les participants pourront toutefois, s'ils le jugent nécessaire, constituer de petits groupes de travail pour examiner certains points précis de l'ordre du jour.

6. Il est proposé que les séances se déroulent de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

7. Pour les séances plénières, les services d'interprétation simultanée seront assurés en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

### **Point 3 : Examen de la nécessité d'établir une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

8. Les participants seront saisis d'une note du secrétariat sur diverses options pour renforcer l'interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques (UNEP/IPBES/3/2).
9. Les participants voudront peut-être prendre note des informations contenues dans les documents d'information ci-après :
  - a) Analysis of the assessment landscape for biodiversity and ecosystem services (UNEP/IPBES/3/INF/1) (Analyse du paysage actuel de la biodiversité et des services écosystémiques);
  - b) Analysis of the assessment landscape for biodiversity and ecosystem services: executive summary (UNEP/IPBES/3/INF/1/Add.1) (Résumé de l'analyse du paysage actuel de la biodiversité et des services écosystémiques);
  - c) Current and future status of biodiversity and ecosystem service indicators (UNEP/IPBES/3/INF/2) (Situation actuelle et future des indicateurs de la biodiversité et des services écosystémiques);
  - d) Current and future status of biodiversity and ecosystem service indicators: executive summary (UNEP/IPBES/3/INF/2/Add.1) (Résumé analytique de la situation actuelle et future des indicateurs de la biodiversité et des services écosystémiques);
  - e) Analysis of capacity development for biodiversity and ecosystem services (UNEP/IPBES/3/INF/3) (Analyse du renforcement des capacités pour la biodiversité et les services écosystémiques);
  - f) Analysis of capacity development for biodiversity and ecosystem services: executive summary (UNEP/IPBES/3/INF/3/Add.1); (Résumé analytique de l'analyse du renforcement des capacités pour la biodiversité et les services écosystémiques);
  - g) Options and criteria for selecting the secretariat (UNEP/IPBES/3/INF/4); (Option et critères pour le choix du secrétariat);
  - h) Options and criteria for selecting the secretariat: executive summary (UNEP/IPBES/3/INF/4/Add.1); (Résumé analytique des options et critères pour le choix du secrétariat);
  - i) Background on the Intergovernmental Panel on Climate Change (UNEP/IPBES/3/INF/5) (Informations générales sur le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat);
  - j) Background on the Intergovernmental Panel on Climate Change: executive summary (UNEP/IPBES/3/INF/5/Add.1) (Résumé analytique sur le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat);
  - k) Indicative budget for an intergovernmental science-policy interface on biodiversity and ecosystem services (UNEP/IPBES/3/INF/6) (Budget estimatif pour une interface science-politique intergouvernementale dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques);
  - l) Indicative budget for an intergovernmental science-policy interface on biodiversity and ecosystem services: executive summary (UNEP/IPBES/3/INF/6/Add.1); (Résumé analytique du budget estimatif pour une interface science-politique intergouvernementale dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques);
  - m) Scenario note (UNEP/IPBES/3/INF/7) (Note sur le scénario).
10. Outre les documents susmentionnés, les participants souhaiteront peut-être se référer aux autres documents qui seront également disponibles, énumérés ci-après, qui ont été soumis à la deuxième réunion ainsi qu'à la onzième session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial pour l'environnement :
  - a) Note de synthèse de l'analyse des carences de l'Interface entre la science et la politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques (UNEP/IPBES/2/2) et de l'étude complète (Gap analysis for the purpose of facilitating the discussions on how to improve and strengthen the science-policy interface on biodiversity and ecosystem services (UNEP/IPBES/2/INF/1/3);

- 
- b) Needs and actions to strengthen the science-policy interface (UNEP/IPBES/2/3) Besoins et mesures pour renforcer l'interface science-politique (UNEP/IPBES/2/3);
  - c) Report of the second meeting (UNEP/IPBES/2/4/Rev.1) (Rapport de la seconde réunion);
  - d) Rapport du Directeur exécutif sur la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (UNEP/GCSS.XI/7).

11. En outre, les participants souhaiteront peut-être prendre note de la décision à cet égard adoptée par le Conseil d'administration du PNUE à sa onzième session extraordinaire, qui sera également disponible lors de la réunion.

#### **Point 4 : Adoption des recommandations**

12. Les participants voudront peut-être adopter les recommandations qui se dégagent des débats de la réunion.

#### **Point 5 : Adoption du rapport**

13. Les participants seront invités à examiner et adopter le rapport de la réunion sur la base du projet de rapport préparé par le Rapporteur.

#### **Point 6 : Clôture de la réunion**

14. Le Président prononcera la clôture de la réunion le vendredi 11 juin 2010 à 18 heures, sauf imprévu.

---